



**AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONCOURS
D'ADJOINT ADMINISTRATIF DE L'INTÉRIEUR ET DE L'OUTRE-MER
SESSION 2021**

La préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine, organise, au titre de l'année 2021 le recrutement sans concours d'adjoint administratif de l'intérieur et de l'outre-mer pour la DDSP-CSP d'Agen (47).

Le nombre total de postes offerts est fixé à 1 : « Accueil de l'hôtel de police – Standard »

Ce recrutement est ouvert aux candidats, sans conditions de diplôme, remplissant l'ensemble des conditions générales suivantes, requises pour accéder aux emplois publics de l'Etat :

- Posséder la nationalité française, ou être ressortissant d'un des États membres de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen ;
- Jouir de ses droits civiques ;
- Se trouver en position régulière au regard du code du service national ;
- N'avoir aucune mention au bulletin n° 2 du casier judiciaire, ni dans les résultats de l'enquête administrative incompatible avec l'exercice des fonctions ;
- Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction.

Constitution du dossier de candidature :

- 1 dossier d'inscription,
- 1 curriculum vitae précisant l'état civil, le parcours d'études et le parcours professionnel détaillé,
- 1 lettre de motivation,
- 1 copie recto verso d'une pièce d'identité,
- 1 justificatif de domicile,
- 1 enveloppe libellée au nom, prénom et adresse affranchies au tarif simple.

Les formulaires d'inscription peuvent être retirés :

- par téléchargement du formulaire sur le site internet de la préfecture de la Gironde : www.gironde.gouv.fr / Publications / Concours administratif – Examen professionnel – Recrutement ou par retrait sur place au secrétariat général commun de la Gironde
- par retrait sur place au secrétariat général commun de la Gironde

Date limite de dépôt des dossiers de candidature par voie postale uniquement : 3 décembre 2021.

Délai de rigueur, le cachet de la poste faisant foi

À adresser à :

Secrétariat Général Commun de la Gironde – Service des ressources humaines – Pôle parcours professionnels – 2 Esplanade Charles de Gaulle – CS 41397 – 33077 BORDEAUX CEDEX

Procédure de sélection et recrutement :

Calendrier prévisionnel	
Date limite de candidature	03/12/21
Entretiens	Mi-décembre 2021
Affectation	Fin décembre 2021

Une commission sera chargée de sélectionner les candidatures.

Seuls seront convoqués aux entretiens les candidats dont les dossiers auront été retenus par la commission de sélection. Chaque candidat sera convoqué individuellement. L'entretien aura lieu au commissariat d'Agen.

À l'issue de cette procédure, la commission établira la liste des candidats déclarés admis.

Le candidat recruté sera nommé adjoint administratif de l'intérieur et de l'outre-mer stagiaire. À l'issue de ce stage d'une durée d'un an, il aura vocation à être titularisé après avis favorable de la commission administrative paritaire du corps concerné. À défaut, la période de stage pourra ou non être renouvelée pour une durée maximale d'un an.

Tous renseignements complémentaires peuvent être demandés au secrétariat général commun départemental de la Gironde – Tél. : 05 56 90 61 78 ; à la DDSP du Lot-et-Garonne – Tel. : 05 53 68 43 65.

Bordeaux, le **19 NOV. 2021**

Pour la préfète et par délégation,
Pour la Préfète et par délégation,
le Secrétaire Général

Christophe NOEL du PAYRAT